Archives de sciences sociales des religions

140 | octobre - décembre 2007
Varia

Yves Déloye, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote, xixe-xxe siècles*

Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2006, 410 p.

Thomas Marty

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/assr/10433
DOI : 10.4000/assr.10433
ISSN : 1777-5825

Éditeur
Éditions de l'EHESS

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2007
Pagination : 157-310
ISBN : 978-2-7132-2145-3
ISSN : 0335-5985

Référence électronique
Thomas Marty, « Yves Déloye, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote, xixe-xxe siècles* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 140 | octobre - décembre 2007, document 140-21, mis en ligne le 02 juillet 2008, consulté le 21 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/assr/10433 ; DOI : https://doi.org/10.4000/assr.10433

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Yves Déloye, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote, xixe-xxe siècles*

Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2006, 410 p.

Thomas Marty

1 Depuis les travaux de Léo Moulin consacrés aux transformations de ses techniques électorales et de ses principes de représentation, on connaît relativement bien le rapport de l'Église catholique aux pratiques de vote depuis le Moyen Âge. Qu'en est-il à partir du XX^e^ siècle où l'Église doit faire face à de profonds changements sociaux et politiques autour de la naissance du suffrage universel ? C'est de ce point de départ et dans cette perspective que le travail d'Yves Déloye s'inscrit, d'une part, en reconstituant, archives à l'appui, les pratiques les plus symptomatiques de cet art renouvelé de la politisation électorale, d'autre part, en restituant un ensemble inédit de textes de « littérature grise » autant méconnus pour leurs contenus que pour leurs usages. Non seulement, le catholicisme perd sa centralité dans l'organisation symbolique de la société mais le vote généralisé devient parallèlement le principe premier de la vie politique. Le clergé catholique français s'est coulé dans ce moule du suffrage universel que le pape Pie IX avait pourtant qualifié de « mensonge universel » dans les années 1870. Dans cet horizon troublé par le laïcisme offensif des Républicains, les membres de l'Église catholique développent un véritable « prêche du devoir électoral » qui n'hésite pas à affronter l'ennemi sur son propre terrain de la sollicitation de l'assentiment populaire (chap. 4). À partir des élections de 1871, l'objectif initial de l'Église devant le suffrage universel est d'éviter de se perdre dans la division des partis ou des personnes peu compatible avec l'idée d'unité du corps social qu'elle défend par ailleurs. Toutefois, aux alentours de 1900, les questions religieuses deviennent un enjeu propre du débat politique et nécessitent un engagement plus direct dans le processus électoral de la part de ceux qui se sentent attaqués par

exemple par la loi sur les associations de 1901 ou la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905.

2 Pour convier les citoyens à identifier les candidats susceptibles de défendre les intérêts de l'Église, deux méthodes relativement modernes et courantes sont utilisées par ce « cléricalisme électoral » qui proscrit absolument toute forme d'abstention, contraire à cette entreprise de moralisation de la vie électorale. La première méthode consiste à reconquérir le terrain perdu par le développement d'une communication orientée vers la propagation et l'unification d'une offre politique « catholique ». De nombreux clercs occupent leur temps à créer ou diriger des titres de presse nationale ou locale qui fleurissent, notamment au moment des élections. Cette activité est coordonnée par des grandes centrales de presse comme *La Maison de la Bonne Presse* qui donne naissance, par exemple, aux journaux *Le Pèlerin* (en 1873) et *La Croix* (en 1880) encore présents dans les kiosques de nos jours. Parallèlement, c'est toute l'édition catholique qui s'oriente vers cette mobilisation électorale à travers des bulletins diocésains (qui informent autant sur la vie électorale que religieuse), des manuels électoraux (expliquant comment « bien voter »), des affiches, des pamphlets et des tracts qui résument les enjeux des élections (à destination par exemple de ceux qui s'éloignent de la sphère d'influence de l'Église). La force du réseau de desservants (56 000 prêtres par exemple en 1880) ainsi que la sociabilité villageoise permettent à l'Église catholique de diffuser ces écrits et de suivre ainsi, à sa manière, la vie politique. Secondairement, les membres de l'Église n'hésitent pas, quand il le faut, à descendre dans l'arène électorale pour soutenir les hommes et les groupes qui la défendent. Cela peut prendre la forme d'une action le jour des élections pour préserver les électeurs (et leurs bulletins de vote) des éventuelles pressions et fraudes politiques ou administratives républicaines. Les catholiques tentent également d'agir sur les listes d'inscription électorale en dénombrant les bonnes et mauvaises circonscriptions, là où il serait possible d'accentuer la mobilisation sur les électeurs incertains. Cette activité de dénombrement commence à être visible aux élections législatives de 1902 et 1906, au moment où l'Église est visée par la politique du bloc des Gauches d'Émile Combes et au moment où un premier parti catholique émerge, l'Action Libérale Populaire, rendant nécessaire l'obligation de « se compter ».

3 La pression modernisatrice de la politique, visible à travers cet apprentissage de la publicité et de la propagande électorales, n'aboutit pas seulement à l'importation de méthodes contre-nature. C'est plutôt à un encastrement des pratiques religieuses et des pratiques électorales que l'on assiste à travers, par exemple, l'émergence du principe majoritaire comme concession au principe d'unanimité censé régler la vie sociale dans l'univers catholique. L'incomplétude de ce système de représentation apparaît explicitement lors de l'avènement du suffrage universel. Au-delà de la mobilisation électorale « externe », ce sont les activités religieuses du quotidien qui servent à encadrer les votants. Jusqu'aux années 1880/1890, par exemple, des séances de prières publiques sont organisées à la veille des élections et de la rentrée des Chambres. Cette intervention liturgique dans la politique permet d'en atténuer la dimension conflictuelle tout en accentuant la pression sur le choix qu'opérera l'électeur. À la fin du XIX^{e} siècle, un évêque affirme, ainsi, dans une lettre pastorale adressée à ses fidèles (et donc lue pendant les messes) que l'on doit choisir un député comme « un autre nous-même » et à condition qu'il défende Dieu une fois élu. Il rajoute très significativement : « c'est nous qui parlons par sa bouche, et notre main est unie à la

sienne quand il dispose son suffrage dans l'urne » (p. 140). Malgré le ralliement à la République, le principe majoritaire au sein de l'Église catholique reste empreint d'unanimisme.

4 La logique électorale de ces systèmes symboliques que sont les religions est indéniable. Comme le montrent, en science politique, les travaux de Guy Michelat et Michel Simon pour les années 1970 et 1980, l'appartenance religieuse demeure, à la fin du XX^e^ siècle, un facteur très puissant de distribution des opinions politiques entre, par exemple, la droite et la gauche. Le travail d'Yves Déloye permet de porter un regard historiquement moins naïf sur des évolutions éventuellement concordantes de la politisation de la foi et de la politisation en général.